

Vente en liquidation

Une vente en liquidation est possible lorsqu'un commerçant envisage la cessation, la suspension, le changement d'activité ou la modification des conditions d'exploitation de son commerce (pour travaux notamment). Il peut alors être autorisé à procéder à la vente à prix réduit, dans un délai rapide, de la totalité ou d'une partie de ses marchandises.

Description	▼
Marchandises concernées	▼
Déclaration préalable	▼
Durée de la vente et publicité	▼